# 

* Datum : 17-01-2005
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2005700939
* Auteur :

« Da-Vantage », société anonyme,
square Marie-Louise 42, 1000 Bruxelles
R.P.M. n° d'entreprise 0449.311.621
Les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en l'étude du notaire Bertrand Nerincx, à 1040 Bruxelles, rue de l'Industrie 24, le 1
er février 2005, à 14 heures, avec l'ordre du jour suivant : 1. Conversion du capital en euro. 2. Augmentation du capital par un apport en espèces d'un montant de euro 31.013,31 pour porter le capital à euro 62.000. 3. Souscription, renonciation totale ou partielle au droit de souscription préférentiel et libération. 4. Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital. 5. Modifications aux statuts pour les mettre en concordance avec les décisions à prendre, et en vue de les adapter au Code des sociétés. 6. Pouvoirs. 7. Mandats.